

Offre de poste

Chargé/e de mission « protection des espèces »

Le Comité français de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) regroupe au sein d'un partenariat unique les organismes membres de l'UICN en France (2 ministères, 13 organismes publics et 47 ONG) et un réseau de plus de 250 experts. Par cette composition mixte, il constitue une plate-forme de dialogue et d'expertise sur les enjeux de la biodiversité. Sa mission et ses actions sont dédiées à la conservation de la biodiversité et à la gestion durable des ressources naturelles.

Contexte

Les principaux axes d'action du programme « espèces » du Comité français de l'UICN sont consacrés au développement de la Liste rouge des espèces menacées en France, à la prévention et à la gestion des espèces exotiques envahissantes, et au renforcement des politiques publiques concernant les espèces.

Pour développer ses missions en faveur de la conservation des espèces, le Comité français de l'UICN souhaite renforcer ses capacités d'intervention.

La mise en œuvre des actions s'appuiera en particulier sur la mobilisation de la Commission de sauvegarde des espèces (CSE), qui regroupe plus d'une centaine d'experts confirmés pouvant être des chercheurs d'organismes scientifiques, des naturalistes expérimentés, des acteurs d'associations ou du secteur public.

Elle s'appuiera également sur les outils scientifiques de référence que constituent les Listes rouges des espèces menacées. A l'échelle mondiale, la Liste rouge de l'UICN est reconnue comme l'état des lieux le plus complet concernant le risque d'extinction des espèces et les menaces auxquelles elles sont confrontées. En France, la Liste rouge nationale dresse un bilan objectif du degré de menace pesant sur la faune et la flore, en métropole et en outre-mer. Coordonnée par le Comité français de l'UICN et PatriNat (OFB-CNRS-MNHN), son élaboration associe de nombreux organismes publics et associatifs. Elle repose également sur la contribution d'un large réseau d'experts.

La Liste rouge mondiale et la Liste rouge nationale représentent des outils essentiels pour identifier les priorités de conservation, guider les politiques et les stratégies d'action, et inciter tous les acteurs à agir pour enrayer la disparition des espèces.

Missions

Dans le cadre du programme « espèces » du Comité français de l'UICN, le/la Chargé/e de mission sera en charge des activités suivantes :

- Animation de la Commission de sauvegarde des espèces, en lien étroit avec sa Présidente et son Bureau, pour guider les orientations du programme « espèces » et appuyer la mise en œuvre de ses activités ;
- Développement de positions et d'actions de plaidoyer avec la Commission, s'appuyant notamment sur la Liste rouge mondiale et la Liste rouge nationale, pour influencer sur les politiques publiques concernant les espèces (réglementations, stratégies d'action, conventions internationales...);

- Elaboration de recommandations et mise en œuvre d'actions pour renforcer la lutte contre les trafics d'espèces sauvages, en lien avec les autres programmes du Comité français de l'UICN impliqués (politiques de la biodiversité, coopération internationale), en direction des acteurs publics et privés concernés ;
- Préfiguration de l'application en France du nouveau standard mondial de l'UICN destiné à établir le « statut vert » des espèces, pour mesurer les succès de conservation et le potentiel de rétablissement des espèces ;
- Réalisation de documents de communication et développement du site internet sur les enjeux concernant les espèces menacées et les actions pour les préserver ;
- Développement de collaborations scientifiques et techniques, recherche de fonds et montage de partenariats financiers pour porter les orientations du programme « espèces ».

Encadrement et collaborations

Le/la Chargé/e de mission travaillera sous la responsabilité et l'encadrement du Chargé de programme « espèces ». Il/elle mènera ses activités avec l'équipe « espèces » et en lien avec les autres programmes, en collaboration avec les experts et les partenaires du Comité français de l'UICN.

Profil recherché

- Formation de 3ème cycle (master 2, école d'ingénieur) en écologie ou en sciences politiques de l'environnement
- Au moins 5 ans d'expérience professionnelle
- Bonnes connaissances des enjeux et problématiques de la conservation de la biodiversité, en particulier des espèces menacées
- Bonnes connaissances des politiques publiques
- Bonnes connaissances des acteurs de la conservation de la nature
- Bonnes capacités dans l'animation de groupes de travail
- Bonnes capacités relationnelles, rédactionnelles et de communication
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Rigueur, polyvalence et autonomie
- Expérience en montage de projets
- Bonne capacité à travailler en anglais
- Bonne maîtrise des outils de bureautique

Conditions

- Statut : salarié/e du Comité français de l'UICN
- Localisation : poste basé au Comité français de l'UICN, actuellement localisé 259-261 rue de Paris, 93100 Montreuil
- Type de contrat : CDD de 12 mois à pourvoir en octobre 2022 (avec perspective de CDI)
- Salaire : selon expérience et convention collective de l'animation. Mutuelle et chèques restaurant.

Contact

Lettre de motivation et curriculum vitae à adresser par courriel uniquement, au plus tard le 5 septembre 2022, à l'adresse : florian.kirchner@uicn.fr

Important : seules les candidatures sélectionnées pour un entretien recevront une réponse.